

LES NOUVELLES, ANNEE 2002

2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010
2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

Un grand festival de Country organisé par le comité des fêtes de la ville de Salindres aura lieu au refuge un week-end de juin 2002. Au programme: de la musique, des animations, des repas et de la bonne humeur! Venez nombreux!



19 Janvier 2002:

L'association "30 millions d'amis" décerne un prix spécial (et un chèque de 5000 euros) à l'association C.H.E.V.A.L lors du salon "Cheval Passion" à Avignon. Un reportage sera tourné pour l'émission de TF1 vendredi 25 Janvier, et sera diffusé le samedi 23 Février à 11h10. A vos magnétoscopes!

23 Février 2002:

Ca y est! la date du festival country est arrêtée! Ce sera le week-end du 15-16 Juin 2002. On compte sur vous! Les bénéfices des ventes de boissons et de nourriture iront à l'association.

23 Février 2002:

Vous avez regardé 30 millions d'amis ce matin? non?? Bon, heureusement qu'on a pensé à vous et vous pourrez bientôt voir (ou revoir) le reportage à partir de ce site.

10 Mars 2002:

Et voilà! Pour ceux qui l'auraient manquée, vous pouvez télécharger l'émission "30 millions d'amis" *ici*.

15 mars 2002:

Le festival country change encore de date. Afin d'éviter une "collision" avec les jours de vote national, le festival est avancé de 15 jours. Il se déroulera donc les 1er et 2 Juin 2002

19 mars 2002:

Retour de la buvette! Avec les beaux jours, la buvette de l'association ouvre ses portes. N'hésitez donc pas à venir visiter le refuge et à boire un verre dans cette sympathique ambiance "ranch".

19 mars 2002:

L'association CHEVAL créé des emplois! Deux des jeunes venus d'abord comme bénévoles, ont un contrat d'emplois-jeunes: d'abord Cyrille en Novembre 2001, et maintenant Anthony, qui touchera son premier salaire en Avril. Anthony, en rupture avec sa famille, n'hésite pas à dire qu'il "revit" au Refuge. Comme quoi, en aidant les animaux, on peut aussi aider les personnes!

15 Avril 2002:

Mercredi 11 Avril est arrivé un petit cheval maigre mais sain et calme. Une histoire presque "banale" pour nous: le cheval, très insuffisamment nourri, erre autour du village à la recherche de sa pitance, au risque de provoquer, et d'être victime d'un accident de la route... Il est signalé à la gendarmerie qui contacte Paula, et le petit cheval rejoint le Refuge.

L'originalité? C'est que le village en question est Marguerittes (Gard) et que les gendarmes sont si régulièrement confrontés à des problèmes de chevaux errants, maltraités etc (comme Margot) qu'ils ont acheté un licol, bleu marine bien sûr! Peut-être les gendarmes Marguerittois aideront-ils les autres gendarmeries, les maries... à prendre conscience des conséquences que peuvent avoir les négligences de certains propriétaires de chevaux, ainsi que la nécessité d'une coopération avec des associations comme CHEVAL...

Mai 2002:

Un combat de plus pour Paula Lois. Malgré l'emploi du temps chargé du Refuge, Paula a décidé de se présenter aux élections législatives dans la 4ème circonscription du Gard, pour le parti du MHAN (Mouvement Homme Animaux Nature) afin de défendre encore une fois la cause animale, une des revendications étant la création d'un secrétariat d'état à la condition animale.

8 Juin 2002:

Grand succès pour le Festival Country! Beaucoup plus de monde que prévu a assisté aux festivités, il a même été difficile de trouver des couverts pour tous! Malgré cette foule, l'ambiance est restée conviviale, grâce à la musique et aux danses country. Merci aux artistes! Rendez-vous l'an prochain!

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont aidé à l'organisation et au bon fonctionnement de ces deux journées très remplies et aux festivaliers qui nous ont rendu visite. A bientôt!

8 Juin 2002:

Pour tous ceux qui ont découvert et apprécié le refuge durant le festival country (et pour tous les autres bien sûr!) n'oubliez pas que la buvette du Refuge fonctionne tout l'été. Hors festival vous pourrez faire plus ample connaissance avec l'association et les animaux qu'elle héberge. On vous attend!

Août 2002:

Quelques arrivées car, malgré les difficultés financières, il faut bien répondre aux urgences: un qui n'était pas nourri (un squelette avec la peau); un qui divaguait, un délaissé pendant un mois en plein été qui doit son bon état aux généreux voisins qui l'ont soigné.

Que de négligences! Un cheval n'est pas un jouet et demande quotidiennement attention et soins, on ne le dira jamais assez!

21 Septembre 2002:

Le samedi 21 Septembre aura lieu comme chaque année à Nîmes une manifestation anti-corrída. Le départ est prévu à 14h devant la Gare. L'association C.H.E.V.A.L sera présente pour défendre encore une fois la cause animale, et notamment le martyr des chevaux de corrída.

29 Septembre 2002:

Le dimanche 29 Septembre aura lieu la journée nationale du cheval. Comme à son habitude, c'est l'occasion pour une journée porte ouverte au Refuge! Au programme entre autres, une animation musicale country. On vous y attend nombreux.

05 Octobre 2002:

La journée portes ouvertes de dimanche dernier a été un succès! L'argent récolté servira en particulier à remettre en état les chemins et clôtures abîmés lors des inondations du mois dernier, aussi remercions nous tous ceux qui sont venus participer.

Bon vent à Prince et Lola qui ont été adoptés au cours de cette journée.

14 Octobre 2002:

Voici des nouvelles de l' "élevage" Tésauri (nous aurions préféré ne plus jamais vous parler de cet "homme", mais le sort en est tout autre). Petit rappel : M.Tésauri, contre qui de multiples plaintes ont été déposées par la SPA, le voisinage et bien sûr l'association CHEVAL, affame et assoiffe ses chevaux, laisse mourir des poulains qu'il "oublie" et laisse sans soins des animaux blessés. Il a été jugé coupable de maltraitance envers les animaux, condamné à 4 mois de prison avec sursis, à une amende et il lui a été interdit de posséder des animaux.

Sans aucun scrupule, les chevaux sont maintenant au nom du fils ! Et les mauvais traitements se poursuivent...

Voici donc le dernier épisode tragique: une jeune jument gestante (à 2 ans) est sortie de son parc, certainement en quête de nourriture. Dans la soirée du Jeudi 10 Octobre, en pleine nuit, elle a provoqué un accident. La conductrice de la voiture, légèrement blessée, reste choquée. Quant à la jeune jument, sauvage, blessée et affolée, elle n'a pu être

attrapée par les pompiers et la vétérinaire alertés.

Le lendemain, Paula et les pompiers sont revenus sur les lieux. Les Tésauri aussi. Une altercation s'étant produite entre les 2 partis, l'intervention des gendarmes a été nécessaire et les Tésauri père et fils ont été embarqués en garde à vue !

Mascotte, c'est le nom donné à la jument, attrapée, a rejoint le Refuge pour y être soignée. Elle souffre de multiples coups et plaies et a un ligament sectionné à l'antérieur gauche, ce qui l'empêche de poser ce membre. Elle risque, de plus, une septicémie si le poulain est mort en raison des chocs, ce que nous saurons bientôt.

Bien sûr, une nouvelle plainte est déposée contre "M."Tésauri.

Merci à tous ceux qui ont participé au sauvetage de Mascotte.

Jusqu'à quand des "Tésauri", responsables de tant d'atrocités envers les animaux et mettant aussi en danger la vie de personnes pourront-ils encore sévir ?



15 Octobre 2002:

L'association tient à remercier par l'intermédiaire de ce site, l'amicale des sapeurs pompiers de l'Ain pour la fourniture de matériel à l'association, notamment une toile très utile pour protéger le foin! Encore merci.

29 Octobre 2002:

Depuis un mois et demi, nous avons travaillé à réparer les dégâts dus aux inondations des 8 et 9 septembre. Les chemins sont terminés, l'abri à foin aussi grâce au don des anciens sapeurs pompiers de l'Ain. Il ne reste qu'à faire refaire les clôtures grillagées du bord de route qui sont très endommagées et ne présentent plus une sécurité suffisante. Nous attendons le devis pour ce travail (il faut dire que les entrepreneurs de la région sont débordés). Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs dons, ont permis d'effectuer ces travaux au plus vite: les adhérents, et notamment le Prince Rainier de Monaco, les sapeurs pompiers déjà nommés, la fondation Bourdon, et la fondation 30 Millions d'Amis pour l'achat de foin. Merci à tous !

29 Octobre 2002:

Mascotte a beaucoup mieux (voir la "nouvelle" du 14 octobre). Elle appuie son membre blessé, accepte de mieux en mieux la présence de personnes auprès d'elle, même si elle envoie quelques coups de dent au moment des soins. Après visite vétérinaire, Mascotte n'est peut-être pas gestante ou depuis peu de temps, donc pas de risque de ce côté là (son ventre a bien dégonflé après administration d'un vermifuge !). Une plainte a été déposée. Affaire à suivre ...

29 Octobre 2002:

Revenons quelques années en arrière. Une affaire avait fait grand bruit dans la France entière: près d'Aigues-Mortes, un troupeau de chevaux de Camargue de plusieurs dizaines d'animaux mouraient, des cadavres jonchaient le sol. Dans un parc fermé, ces chevaux s'étaient reproduits jusqu'à surpopulation et manque criant de nourriture: leur propriétaire, M. Cruze, pourtant loin d'être dans le besoin, avait décidé de les laisser se débrouiller, c'est à dire s'entre-tuer et mourir!! Plusieurs associations de protection animale avaient porté plainte contre lui. Accusé, il devait payer une amende mais les chevaux n'étaient pas saisis. Un grand nombre d'entre eux ont été vendus (comme ça, Cruze a même gagné de l'argent!) et il en a gardé 17.

Cinq ans après, ces 17 chevaux s'étant eux-mêmes reproduits jusqu'à former un troupeau de 65 chevaux environ, la situation est à nouveau catastrophique et des cadavres découverts.

Nouvelle plainte à été déposée par CHEVAL et par la SPA et vendredi 25 octobre, le verdict tombe: Cruze, maintenant âgé de 80 ans, écope d'une amende de 3000€, 1500€ de dommages et intérêts pour CHEVAL, idem pour la SPA, saisie des animaux et interdiction de posséder les animaux.

C'est une victoire et un soulagement, mais il faut maintenant s'occuper des chevaux. Un petit nombre sera euthanasié sur place, intransportables et souffrant trop. 30 seront accueillis par la SPA, et 30 environ par notre association. Il faudra castrer les mâles, faire beaucoup de soins et très bien nourrir ces animaux pour qu'ils retrouvent un état normal. Tout cela sera très coûteux, les 1500€ ne seront qu'une goutte d'eau, aussi devons-nous faire appel encore une fois à la générosité de vous tous.

D'avance merci.

5 décembre 2002:

L'affaire CRUZE :

Revenons quelques années en arrière. Une affaire avait fait grand bruit dans la France entière : près d'Aigues-Mortes, un troupeau de chevaux de Camargue de plusieurs dizaines d'animaux mouraient, des cadavres jonchaient le sol. Dans un parc fermé, ces chevaux s'étaient reproduits jusqu'à surpopulation et manque criant de nourriture : leur propriétaire, M. Cruze, pourtant loin d'être dans le besoin, avait décidé de les laisser se débrouiller, c'est à dire s'entre-tuer et mourir !! Plusieurs associations de protection animale avaient porté plainte contre lui. Accusé, il devait payer une amende mais les chevaux n'étaient pas saisis. Un grand nombre d'entre eux ont été vendus (comme ça, Cruze a même gagné de l'argent!) et il en a gardé 17.

Cinq ans après, ces 17 chevaux s'étant eux-mêmes reproduits jusqu'à former un troupeau de 65 chevaux environ, la situation est à nouveau catastrophique et des nouveaux cadavres découverts.

Nouvelle plainte à été déposée par C.H.E.V.A.L. et par la SPA et vendredi 25 octobre, le verdict tombe : Cruze, maintenant âgé de 80 ans, écope d'une amende de 3000€, 1500€ de dommages et intérêts pour C.H.E.V.A.L., idem pour la SPA, saisie des animaux et interdiction de posséder les animaux.

C'est une victoire et un soulagement, mais il faut maintenant s'occuper des chevaux. Un petit nombre sera euthanasié sur place, intranportables et souffrant trop. 30 seront accueillis par la SPA, et 30 environ par notre association. Il faudra castrer les mâles, faire beaucoup de soins et très bien nourrir ces animaux pour qu'ils retrouvent un état normal.

Comme l'explique [l'article de presse](#), les chevaux ont été saisis, la SPA devant en accueillir la moitié et CHEVAL l'autre moitié soit environ 35 animaux.

Tout d'abord, Merci à tous ceux qui ont aidé au transport des chevaux : Valerie et Bibi nous ont prêté leurs camions, et, sur place, une quinzaine de personnes ont aidé au tri et à l'embarquement, à pied, à cheval ou en 4x4 un grand merci à tous !



À ce propos, nous avons reçu beaucoup d'appel concernant le reportage télé où les chevaux étaient embarqués dans les camions de façon sauvage et choquante. Il s'agissait en fait de la première partie du troupeau. Nous avons tout fait pour agir avec le plus possible de calme, sans grosse bousculade (nous aurons bientôt des photos) mais la télé n'était pas là ! Cependant, ces chevaux sont réellement sauvages, aussi ce transport restait difficile.



Enfin, après maintes péripéties, beaucoup de temps et d'énergies dépensés, la quarantaine de juments, poulains et mâles est arrivé au refuge. Ils sont accueillis pour sept d'entre eux en box (mâles castrés et poulains sous soins), les autres en parc en bois (puisque'ils ne connaissent pas les clôtures électriques). Les poulains seront petit à petit sortis du groupe pour être soignés, socialisés avant de pouvoir être proposés à l'adoption. Mais ces soins ne sont pas faciles et même dangereux dans les premiers temps. Trois ont déjà été adoptés, après signalement vétérinaire, comme le demande la législation. Bon vent à eux !



À Aigues-Mortes, il ne reste que trois chevaux, les plus difficiles à manipuler, la pluie empêche pour le moment d'aller les chercher (trop de boue pour les camions). Enfin, il faut parler des frais engagés pour sauver ce troupeau : tout d'abord, en raison du délai à respecter entre la décision de justice et la saisie effective des chevaux, il a fallu les nourrir pendant quinze jours avec environ 800 kilos de foin par jour, si nous ne voulions pas trouver de nouveaux cadavres ! Maintenant, il faut les faire castrer (200 euros par castration), les vermifuger, les nourrir abondamment.



Des frais énormes que ni les 1500 euros de dommages et intérêts ni la participation financière des adoptants ne couvriront. Tous ces frais mettent une fois de plus l'association en péril, la situation financière est plus que difficile et encore une fois, il faut faire appel à la générosité de tous ceux que cette histoire a touchés pour nous aider à continuer notre oeuvre auprès des chevaux.

